

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 380

Artikel: Nos artistes exposent...

Autor: Pennello / S.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la maladresse insigne de nous croire capables de travailler pour la cause de la paix :

Les femmes, par leurs nerfs, par leurs paroles creuses, leur foi dans les pétitions et leur incompréhension totale des faits, ne peuvent, si elles se mettent en avant, que reculer l'avènement d'une paix stable et véritable; ce qu'il faut c'est « l'humanisme ».

Il est certain que « l'humanisme » a si parfaitement réussi au travers de toutes les guerres des siècles écoulés, et depuis 1914 notamment, à assurer à lui seul la paix, qu'un seul regard sur le passé prouve à l'évidence l'inutilité de notre effort. Merci donc au jeune rédacteur du *Confédéré* de nous avoir, de façon si charmante, appris cette leçon.

La XVI^e Conférence Internationale du Travail

(Suite et fin.)

Il faut espérer que ces Conventions seront ratifiées et mises en pratique par les divers gouvernements, mais il est cependant permis d'être un peu sceptique à ce sujet. Si l'on considère combien peu de pays ont, par exemple, ratifié la Convention concernant l'âge d'admission dans l'industrie, si l'on songe aux nouvelles que l'on reçoit à chaque instant de divers pays dénonçant le travail d'enfants de 10, 12 et 13 ans dans des fabriques, voire même dans des industries aussi dangereuses que les verreries, il est un peu difficile de croire que la nouvelle Convention, qui fixe l'âge d'admission dans des métiers plus faciles et moins dangereux, sera mise largement à exécution. Ce qui d'ailleurs risque de gêner la ratification et la mise à exécution de cette convention, c'est le fait qu'elle s'étend également aux travaux domestiques et fixe diverses restrictions trop rigides concernant la durée des travaux faciles auxquels des enfants de moins de 14 ans peuvent être admis. Du reste, pendant la discussion de cette question, on sentit fort bien le contraste entre les pays qui ont des lois progressistes de protection du travail, mais basées cependant sur leur tradition, et les pays qui peuvent encore adapter exactement leur législation aux exigences des Conventions internationales. N'est-il pas extraordinaire, par exemple, de voir l'Angleterre, qui dispute à notre pays l'honneur d'avoir la première édicté une loi de protection du travail des enfants, s'abstenir de prendre part à la votation finale ? et n'est-il pas tout aussi étrange de voir deux pays aussi avancés que l'Allemagne et la Suisse, dans lesquels les lois de protection de l'enfance sont déjà très étendues, ne donner leur consentement que sous réserve ? L'Organisation du travail se trouve aujourd'hui encore en présence de la tâche difficile de créer des accords pouvant convenir à tous les pays du globe, et on nuit certainement au principe de l'universalité lorsque des accords sont rendus inadmissibles pour divers pays par des prescriptions particulières comme celles que nous citons plus haut. Il serait donc fort regrettable qu'à l'avenir on ne tint pas mieux compte des conditions spéciales des divers pays. Car, si jamais

Voir le précédent N° du *Mouvement*.

des visites, les apparitions de M. Henry Bordeaux qui appréciait son talent si distingué, des promenades avec son épagnole, telles furent les dernières années d'Eugénie Pradez.

Ses romans, *Les Isolés*, *La force du mal*, *La Revanche du passé*, *Les feuilles tournent au gré du vent*, pour ne citer que les principaux, sont bien le reflet de sa personnalité; ils nous montrent les hommes, les femmes surtout, tels qu'ils devraient être, et non pas tels qu'ils sont. Ce sont de subtiles analyses ouvrant les cœurs avec patience et minutie. Henry Bordeaux, dans la préface qu'il a écrite pour *Les feuilles tournent au gré du vent* (1926), y découvre « un certain goût de la bonté, un appétit de sacrifice qui font accepter à ses héroïnes des missions de dévouement auprès des enfants, auprès des blessés, ces enfants plus difficiles dont il faut respecter la susceptibilité. Mlle Eugénie Pradez est la romancière des drames secrets qui se passent dans les cœurs honnêtes; elle sait tout ce qui peut s'accomplir de délicat et de rare dans ces milieux bourgeois si décriés de ceux qui ne connaissent pas la lente formation de la famille d'autrefois ». Les personnages de Mlle Pradez, selon l'heureuse comparaison de Bordeaux, « ressemblent à ces portraits du peintre Carrière, si vivants malgré l'ombre qui les recouvre, si douloureux et émouvants dans leurs tons effacés et comme mêlés aux brouillards des circonstances et des événements. Un halo de mystère les entoure... »

Ce même halo, ce même effacement, ce même mystère caractérisaient Mlle Pradez, frêle, menue, immatérielle; on la sentait bien loin de la vie quotidienne, vivant avec ses morts, avec ses souvenirs, tout enveloppée de poésie, d'idéal,

l'on peut parler de crise à l'intérieur de l'Organisation du travail, cette crise se produira certainement lorsque l'élaboration des Conventions internationales cessera de retenir tout l'intérêt des délégations, parce que les Etats ne trouveront plus dans ces Conventions des formes de contrats pouvant être employées pratiquement telles quelles.

4. Le 4^e point de l'ordre du jour: la révision partielle de la Convention concernant la protection des travailleurs occupés au chargement et au déchargement des bateaux contre les accidents, appelée brièvement « Convention des dockers », offre moins d'intérêt pour les lectrices de notre journal, puisqu'il s'agit exclusivement de travailleurs masculins, et d'un grand nombre de prescriptions techniques spéciales qui, après une expérience de dix ans, et sur le désir de nombreux pays, ont été modifiées. Cependant, il est intéressant de constater que c'est la première fois qu'une Convention a été révisée. Ceci jette un jour nouveau sur les discussions de l'année dernière. Ainsi que nous l'avions dit dans notre article de l'année passée, la révision de la Convention concernant le travail de nuit des femmes fut alors repoussée, et nous avions cru pouvoir affirmer que ce rejet était dû en partie à ce que l'on répugnait, par principe, à réviser une Convention. Aujourd'hui, il semble cependant que, seul, le désir de maintenir intégralement les dispositions concernant la protection du travail féminin a été cause de cet échec.

En dehors de ce court aperçu du travail accompli par la XVI^e Conférence internationale du Travail, nous aimerions relever le fait que quelques délégués se sont vivement intéressés à la récente création d'une Commission d'experts pour les questions du travail féminin. Cette Commission a vu le jour grâce à l'initiative de M^{me} Wasniewska (Pologne), malgré une forte opposition provenant même du groupe ouvrier. Sous sa forme actuelle, cette Commission servira à procurer au B.I.T. le matériel nécessaire concernant les questions du travail féminin.

Lors d'une rencontre spéciale, organisée par M^{me} Wasniewska au Club International, les possibilités d'action de la dite Commission furent longuement discutées. Il n'est pas encore possible aujourd'hui de déclarer si elle rendra vraiment des services au point de vue de la protection de la femme et de l'ouvrière en général; son succès dépendra surtout de la façon dont le Bureau International du Travail recourra à ses services, et aussi des capacités de travail et des connaissances spéciales de ses divers membres. La liste de ces membres n'est pas encore connue; on peut cependant espérer que le B.I.T. et le Conseil auront fait un choix heureux parmi les femmes des divers pays ayant fait leurs preuves dans ce domaine.

DORA SCHMIDT.

Une victoire féministe en Roumanie

L'incapacité de la femme mariée disparaît

On annonce de Roumanie que le Parlement vient d'adopter une loi supprimant l'incapacité civile de la femme mariée. C'est une victoire im-

portante, qui est le résultat d'une propagande intense et d'une campagne serrée menée par les sociétés féminines roumaines. Il est intéressant de noter que l'adoption du principe de l'égalité des sexes en matières civiles n'est pas le résultat en Roumanie, de l'adoption d'un nouveau code civil, mais que cette réforme a été introduite dans l'ancien code roumain par une décision spéciale intervenue sur cette question. Et comme

portante, qui est le résultat d'une propagande intense et d'une campagne serrée menée par les sociétés féminines roumaines. Il est intéressant de noter que l'adoption du principe de l'égalité des sexes en matières civiles n'est pas le résultat en Roumanie, de l'adoption d'un nouveau code civil, mais que cette réforme a été introduite dans l'ancien code roumain par une décision spéciale intervenue sur cette question. Et comme

Et cependant, dans sa bonté et sa compréhension, Mlle Pradez n'avait pas saisi le sentiment de déférence de la féministe qui, collectant dans son quartier les signatures pour la pétition fédérale, avait tenu à saluer celle qui les lui avait procuré tant de belles heures de lecture, lui apportant l'hommage de sa respectueuse admiration. Mlle Pradez vivait en dehors de la vie, dont les dures réalités ne l'atteignaient pas.

Son œuvre, oubliée, n'est pas démodée; elle est hors de la mode, elle est au-dessus de la mode. Et les critiques futures qui étudieront la vie littéraire de la terre vaudoise mettront à la meilleure place la romancière de la Petite Chablère.

S. BONARD.

Margarete Andronikow-Wrangell

A Stuttgart vient de mourir, à l'âge de 55 ans, la célèbre naturaliste M^{me} Margarete Andronikow, professeur à l'Académie d'agriculture de Hohenheim (Wurtemberg).

Née à Moscou, elle était la fille d'un officier de carrière, le baron de Wrangell. Celui-ci mourut jeune et sa famille alla vivre à Reval, où Margarete suivit les cours du gymnase allemand.



XIV^{me} Cours de Vacances

organisé par

L'Association Suisse pour le Suffrage féminin au MONT-SOLEIL sur St-Imier

(Du 11 au 16 juillet 1932)

Comme chaque année, l'Association suisse pour le Suffrage féminin organise, pour le commencement des vacances d'été, un cours dont le but est, à la fois, de traiter de nombreuses questions d'intérêt féminin, de créer des rapports amicaux entre femmes appartenant à différents milieux et habitant différentes parties du pays et de leur procurer un temps de repos dans une belle contrée. En outre l'occasion est offerte à aux femmes et aux jeunes filles d'apprendre à connaître les points de vue, les tendances et les méthodes de travail du mouvement féministe moderne et de se préparer aux fonctions et aux devoirs qu'elles peuvent être appelées à remplir au sein d'associations féminines de tous genres.

Les cours de vacances de l'A.S.S.F. comprennent toujours deux parties distinctes: 1. Une *partie pratique* qui donne aux participantes l'occasion de s'exercer à faire des causeries, à prendre part à des discussions, à présider des séances et des assemblées, à diriger une association, à rédiger un procès-verbal, etc. Les sujets à traiter sont proposés à l'avance aux élèves afin qu'elles puissent se préparer aux exercices qui se font entre elles. 2. Dans la seconde *partie théorique* du cours, des personnalités compétentes font des conférences sur d'importants sujets d'actualité intéressant les femmes.

Les après-midis sont consacrés au délassement ou au repos. Dans des promenades en commun, les participantes ont l'occasion d'apprendre à connaître les beautés des environs. De ravissantes promenades peuvent être faites autour du Mont-Soleil, au Chasseral, etc.; dans des pâturages ensoleillés où l'on jouit d'un air excellent et d'une vue splendide sur les sommets.

PROGRAMME

A. Partie pratique.

Travaux des participantes au cours. Exercices de présidence, de discussion, de conférences publiques, etc.

Direction pour les participantes de langue allemande: M^{lle} GRÜTTER (Berne). Direction pour les participantes de langue française: M^{me} LEUCH (Lausanne).

B. Conférences.

Lundi 11 juillet, 14 h. 30: Ouverture du cours. — 16 h.: M. MOUTTET, conseiller d'Etat (Berne): *La collaboration des femmes dans les autorités de tutelle*.

Mardi 12 juillet, 10 h.: M^{lle} Dora SCHMIDT, adjointe à l'Office fédéral du Travail (Berne): *Problèmes actuels du travail à domicile en Suisse*.

Mercredi 13 juillet, 10 h.: M^{lle} AEBERHARD (Choindez): *L'ouvrière chômeuse dans l'industrie horlogère, et son orientation vers le travail ménager*.

Judi 14 juillet, 10 h.: M^{lle} M. BUTTS, secrétaire générale du Bureau international d'Education (Genève): *L'éducation en vue de la collaboration internationale*.

Vendredi 15 juillet, 14 h. 30: *De l'activité de la police féminine en Suisse*, quatre courtes causeries par nos assistantes de police: M^{les} AMMANN (Genève), RINDLSBACHER (Lausanne), ERNST (Berne) et BAUEMME (Bâle).

C. Conférences publiques du soir à Saint-Imier et aux environs.

indications pratiques

Le cours s'ouvrira le **lundi, 11 juillet, à 14 h. 30**. Les jours suivants les exercices commenceront à 9 h.

Le cours aura lieu au **Grand Hôtel Mont-Soleil sur St-Imier**. Prix de pension: **8.50 fr.** par jour. Prière de s'inscrire le plus tôt possible, soit auprès de M^{me} Leuch, Avenue Bèthusy, 52, Lausanne, soit auprès de M^{me} Vischer-Alioth, Schaffhauserweg, 55, Bâle, qui donneront toutes les indications désirées.

On peut, en outre, se procurer des renseignements auprès des présidentes de toutes les sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Prix d'inscription

Le cours complet.	Fr. 10
Les 5 conférences.	Fr. 3
Une journée.	Fr. 2
Une conférence.	Fr. 1

portante, qui est le résultat d'une propagande intense et d'une campagne serrée menée par les sociétés féminines roumaines. Il est intéressant de noter que l'adoption du principe de l'égalité des sexes en matières civiles n'est pas le résultat en Roumanie, de l'adoption d'un nouveau code civil, mais que cette réforme a été introduite dans l'ancien code roumain par une décision spéciale intervenue sur cette question. Et comme

l'on sait qu'il est beaucoup plus difficile de modifier une vieille loi pour y faire entrer un principe nouveau que d'introduire ce principe au moment de l'élaboration de la loi, le succès n'en est que plus grand. Nous félicitons donc vivement les Roumaines et en particulier M^{me} la Princesse Cantacuzène, la dévouée et très active présidente du Conseil National.

Pour se rendre compte de l'importance du

sont amusantes par les personnages, les bêtes qui les animent souvent, par exemple dans le paysage champêtre où un troupeau de porcs, lâché sur un pré, donne de la gaieté à la grande route et au village qui la borde.

On ne voit pas très bien les préférences de l'artiste: il semble également heureuse dans l'atmosphère limpide où, sur un fond de mer bleue, sont groupés les pêcheurs de Douarnenez, ou devant les bateaux du Havre, ou près d'un canal hollandais, ou dans le bazar du Mellap, à Fiez.

D'aucuns apprécient surtout ses paysages de neige. Nous goûtons davantage la finesse nuancée de telle vue de campagne marocaine, sa fontaine de Meknès, et la simplicité presque enfantine, l'impression paisible de certains tableaux rustiques de France ou de Hollande, et ses albums pour enfants, qui débordent de fantaisie, comme celui où elle illustre la vie d'un petit garçon. Presque tous les personnages finissent par y mourir, mais ce n'est aucunement lugubre: il y a trop de vie remuante à côté de la mort.

*** PENNELLO.

A la galerie Vallotton, à Lausanne, M^{lle} Sophy Giauque expose, jusqu'au 28 mai, une soixantaine d'images (gravures colorées, aquarelles, gouaches etc.). Ce terme modeste désigne exactement ces précieuses petites illustrations inspirées par des lectures, des paysages, d'un art exquis, raffiné, où la mesure s'allie à la distinction, où la pensée trouve son expression exacte. Cette exposition contient en outre le précieux recueil de coates d'Oscar Wilde que M^{lle} Giauque a illustré pour son amie Y. Guyot.

Au Lyceum de Lausanne, jusqu'à la fin du mois sont visibles une soixantaine d'huiles, de dessins, de crayons colorés de M^{me} L. Contat-Mercanton paysages valaisans, du Midi ou du pays de Vaud, natures-mortes, fleurs, qui révèlent un sentiment délicat de la nature et un sens aigu de la couleur.

S. B.

Nos artistes exposent..

A GENEVE:

Les gouaches de Béatrice Appia, à la Galerie Moos, sont délicates, lumineuses, et révèlent un sens très sûr de l'accord des couleurs. Elles